

Les droits des femmes en Europe. Y a-t-il un risque de recul ?

Colloque organisé par le CFFB - 14/11/2012

Résumé des interventions

Isabelle Durant

Pour la députée européenne, oui les droits des femmes reculent ! Il est important qu'on se mobilise en réaction face à ce recul.

Les droits des femmes européennes sont aussi en danger à cause de la crise financière qui fragilise la vie des femmes. En période d'austérité, elles sont touchées de plein fouet (accès à l'emploi, plus grande précarité pouvant les conduire à la pauvreté, réduction des allocations sociales, ...etc).

Cela réduit en plus leur autonomie et leurs libertés. Il existe des différences selon les pays européens. Elles sont plus ou moins touchées, en fonction du pays dans lequel elles vivent.

Pour Mme Durant, il est très important d'avoir des données chiffrées, afin de coordonner les politiques en matière d'égalité f/h. Elle se réjouit de l'intention du CFFB de publier un lexique sur le féminisme en Belgique. Il faut aider les jeunes et penser à la relève. On a bien vu ces derniers mois dans la presse, combien la banalisation des atteintes sexistes existe encore, même dans les milieux qui se disent progressistes.

En ce qui concerne le Parlement européen: elle estime que ce dernier prend des positions positives en matière de droits des femmes. En général, les votes sont majoritaires sur ces questions. (ex pour le congé de maternité, c'est au niveau du Conseil des ministres et de la Commission européenne que cela coince).

Cela ne veut pas dire que tout se déroule de manière optimale dans tous les états de l'UE.

Il faut agir à tous les échelons. Elle cite l'exemple de la Banque européenne : il n'y a pas une seule femme de nommée.

Elle évoque également les propos du commissaire maltais opposés à l'avortement. De telles déclarations sont inadmissibles de la part d'un commissaire européen. Les Commissaires doivent pouvoir prendre de la distance par rapport à leurs convictions personnelles, afin de ne pas affaiblir par leurs déclarations les programmes de la CE. Mais il faut bien relever que la moitié d'entre eux ne sont pas féministes !

Elle est également inquiète quant à la montée de certains fondamentalismes et nous incite à être vigilantes à ce sujet.

Elle n'est pas vraiment favorable aux « Années européennes », cela coûte beaucoup d'argent, qui pourrait être utilisé à d'autres fins. Cela n'a pas tellement d'impact, il faudrait plutôt utiliser ces fonds pour les budgets structurels de plans comme le Plan Daphné¹ et pour aider les associations sur le terrain.

¹ Daphné est un programme communautaire créé en 2000 et destiné à prévenir et à combattre toute forme de violence survenant dans la sphère publique ou privée à l'encontre des femmes, des adolescents et des enfants. Il vise également à parvenir à un niveau élevé de protection de la santé, de bien-être et de cohésion sociale. <http://www.touteurope.eu/fr/divers/toutes-les-informations->

Elle mise plutôt sur les témoignages (exemple : elle a invité le Dr Mukewege) pour illustrer les campagnes contre les violences.

Elle estime qu'il faut en effet parler de la prostitution. La campagne menée par le LEF est importante à cet égard. Il faut également être vigilante sur la question de la traite des êtres humains. Nous avons l'arsenal juridique, mais il faut l'appliquer et militer pour que les Parquets appliquent la tolérance 0. Des exemples concrets, comme d'importantes condamnations ont plus de poids qu'une Année européenne.

Il faut que les Etats membres aient une stratégie claire, se coordonnent pour les condamnations et aient ainsi une jurisprudence qui nous permette d'avancer.

Questions – Interventions du public

On lui demande une attention particulière par rapport aux femmes chefs de ménage, qui vont être encore plus touchées par la crise.

Au niveau européen, quelles actions pour le harcèlement dans la rue ?

Ce n'est pas encore abordé, une prise de conscience commence à émerger. Le harcèlement dans la rue est un signe parmi d'autres des attaques contre les femmes, c'est insupportable et cela ne doit pas être banalisé.

Il faut bien sûr agir au niveau de l'éducation des jeunes. Sur cette question, la commission des Droits de la femme et de l'égalité des genres prône plutôt une sensibilisation au problème.

Zita Gurmai

Pour elle également, les droits des femmes sont en danger. Il est important de se mobiliser comme le fait le LEF avec sa campagne 50/50 pour les institutions européennes et les postes à responsabilité. Nous avons sous la législature précédente, trois femmes commissaires, à présent elles sont neuf. Mais par contre, les nouvelles élues sont contre l'idée des quotas !

Il y a pas mal d'attaques contre la proposition de V.Reding imposant un quota de femmes dans les CA des entreprises cotées en Bourse².

On ne peut plus parler pour le moment d'avancées en matière de droits des femmes, on fait du sur place ou on recule. Tout cela est lié évidemment à la montée de mouvements réactionnaires et conservateurs, à la crise et aux mesures d'austérité qui vont toucher encore plus les femmes.

Même dans les pays nordiques, il y a une méfiance entre les citoyens et les institutions européennes, ce qui fragilise le dialogue démocratique, notamment sur les questions de santé reproductive. En Hongrie, une nouvelle loi protège à présent le fœtus dès sa conception. Cela est inquiétant, car cela peut amener à une remise en cause de la loi sur l'avortement, et ainsi c'est un premier pas vers d'autres discussions sur les droits des femmes. On sent poindre les arguments pour les valeurs traditionnelles et le rôle traditionnel

pratiques/information-pratique/afficher/fiche_infocard/103/t/43041/from/2608/card/daphne-iii-prevenir-et-combattre-la-violence-en-vers-les-en+fants-les-jeunes-et-les-femmes-protecteg.html.

² Le 14/11/2012 la Commission a validé une proposition de V.Reding concernant un quota de 40 % de femmes dans les conseils d'administrations des grandes entreprises ; cependant il ne s'agit désormais plus d'une obligation, mais d'un objectif à atteindre pour 2020 avec la mise en place de procédures de sélection basées sur la qualification. Ce seront aux Etats de sanctionner les manquements (sanctions allégées par rapport au texte initial).

dévolu à la femme et donc son retour au foyer pour s'occuper des enfants. C'est le genre de discours qu'on entend à présent en Espagne et en France avec Marine Le Pen.

En Pologne, on veut criminaliser l'avortement et même en Angleterre, des voix s'élèvent pour revoir la législation. Nous devons protester auprès de Mr Barroso. Comment peut-il ne pas réagir et défendre nos valeurs européennes ? Il n'y a eu aucune réaction non plus des autres commissaires face aux propos anti-avortement du commissaire maltais.

Elle aussi insiste sur les conséquences de la crise, qui va toucher plus fortement les femmes que les hommes. La Commission n'a pas bien géré cette crise financière. Les mesures d'austérité vont toucher des secteurs, tels que les crèches, les pensions, les avantages socio-économiques, etc...

Questions – Interventions du public

Influence des lobbyings. La députée ne les reçoit pas, elle estime que ce n'est pas son rôle, quand elle a des auditions, elle invite des représentants de la société civile et non pas les lobbyistes.

Information donnée Par Madame Durant : la Commission projette pour 2013 une campagne contre les régimes alimentaires.

Elle nous exhorte à bien choisir nos représentant-e-s pour les prochaines élections.

Michèle Bribosia (cabinet de la Ministre Milquet)

Pour elle également, on peut parler de recul des droits des femmes. Elle cite comme exemple le printemps arabe. On voit maintenant les conséquences pour les femmes. De par le monde, les droits sont bafoués et on doit se poser la question de comment pouvoir aider les femmes à se défendre. En ce qui concerne les droits de femmes dans ces pays, l'UE devrait prendre position pour défendre les femmes.

Le 25 septembre dernier, la Ministre Milquet s'est entretenue avec la Ministre française Najat Vallaud-Belkacem sur cette thématique et notamment sur la situation de certains pays de l'UE. Elles ont décidé de se voir tous les mois pour adopter une stratégie et elles voudraient organiser un Forum annuel, rassemblant les femmes politiques importantes en Europe. Il devrait en découler des actions concrètes pour soutenir des politiques et/ou empêcher des retours en arrière concernant les droits des femmes. Elles veulent aussi se mobiliser pour préparer une position européenne commune pour être prête pour la prochaine Commission de la condition de la femme (CSW) de l'ONU.

Elle rappelle qu'en Belgique nous ne sommes pas partantes pour une nouvelle conférence mondiale, comme celle de Pékin. Il y a trop de risques pour qu'on recule au niveau des textes.

La ministre a l'intention de réagir par rapport à la dernière résolution russe. Elle essaie de limiter les dégâts pour les femmes en ces temps d'austérité. Elle prépare la loi sur le sexisme et soutient l'initiative de la plate forme résolution 1325, qui se réunira au Sénat en décembre 2012³.

³ Le 11 décembre au Sénat, en présence de la Reine Paola, le titre honorifique de « Femme de Paix » a été attribué à 18 femmes. Ce titre s'inscrit dans le projet « Plate forme 1325 » (<http://www.forcedesfemmes.net/index.php?id=11>).

Au niveau des violences envers les femmes, elle salue le travail de l'IEFH. C'est un dossier important. Au sujet du harcèlement dans la rue, la question n'est pas encore tranchée, la Ministre pense à des amendes administratives.

Concernant la loi sur l'écart salarial : les entreprises devront la respecter.

La loi sur les quotas femmes dans les CA a été votée en 2011. La Belgique et la France ont envoyé un courrier à Mme Reding pour la soutenir pour son choix de quotas de 40 % avec des mesures contraignantes.

En ce qui concerne les femmes et la crise : elle fait référence aux contacts entre le cabinet et la plate forme socioéconomique et les demandes qui ont été adressées au Bureau du Plan (analyse du coût des dernières mesures gouvernementales pour les femmes).

Questions – Interventions du public

Le LEF souhaiterait être présent au Forum annuel projeté avec les femmes politiques (cf. supra).

Michel Pasteel

Il présente l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) : il a été créé en 2006 pour apporter une aide technique aux institutions européennes et aux citoyen-ne-s.

On a perdu quelques années pour sélectionner la directrice (Suédoise, d'origine Lituanienne) et recruter le personnel (40 à 50 personnes). Cette agence est située à Vilnius. Le budget est de l'ordre de 7 millions d'euros, ce qui est ridicule à l'échelle européenne. Elle est composée d'une direction et d'un CA de 19 membres, représentant les différents Etats membres (pas les 27, ce qui suppose un roulement tous les 3 ans au niveau des administrateurs). Il est accompagné d'un « High level group » de 27 membres.

La présidente et le vice-président (M.Pasteel) sont élus par le CA pour au maximum deux mandats de 3 ans. Cette rotation entre les membres complique le travail. La présidente allemande a pris sa retraite et c'est donc Michel Pasteel qui assume pour le moment la présidence.

Le travail commence effectivement, un plan 2013-2015 a été élaboré. En voici quelques lignes :

- Soutenir les présidences de l'Union européenne
- Suivre la plate forme Pékin au niveau des indicateurs et recherches
- Elaborer le rapport Egalité des Chances pour chaque présidence
- Mettre sur pied un outil qui est un index reprenant toutes les mesures et analyses comparées en matière de violences.
- Elaborer un centre de documentation pour le public concernant l'égalité de genre, mais aussi avoir sous la main les ressources et études
- Etablir un glossaire de genre avec la définition de différents termes (pour lutter contre le détricotage de la notion de genre)
- Mettre sur pied un réseau virtuel sur l'égalité de genre
- Soutien pour les instruments de gendermainstreaming (création d'une base de données pour les formations en genre)
- Procéder à l'inventaire des études sur l'impact de la crise sur les femmes
- Avec le LEF, il a élaboré un site sur le thème des violences sexuelles (statistiques, acteurs, campagnes, outils, ...)

Il faut être attentif à la question des budgets. On a tendance dans les Etats membres à faire des économies, ce qui peut conduire à la suppression d'instituts autonomes en matière d'égalité h/f. La Belgique est un des derniers pays dont l'IEFH est encore indépendant. Par exemple en France, l'Institut pour les droits de l'homme regroupe toutes les instances en matière d'égalité h/f.

On relève déjà que systématiquement des coupes budgétaires sont réalisées pour les matières qui nous intéressent.

Questions – Interventions du public

Il est important de communiquer sur le travail de l'EIGE, de le faire connaître aussi du grand public.

On propose que l'EIGE s'inspire des rapports du Nordic Council, qui sont très bien réalisés⁴.

Le LEF est un interlocuteur d'EIGE, mais cela n'est pas suffisant, il faut aussi rencontrer les femmes de la base. On propose également de travailler avec la commission des droits de la femme du Conseil de l'Europe.

Lucie Davoine

Trois facteurs ont un impact sur les droits des femmes :

- 1. Les facteurs économiques**
- 2. Les facteurs politiques**
- 3. L'évolution des mentalités**

1. Facteurs économiques

Danger pour les droits des femmes en lien avec la crise financière.

Statistiques : depuis 2008, il n'y a plus de progression dans le taux d'emploi des femmes, mais pour les hommes il y a une nette perte d'emploi. Au début de la crise, ce sont principalement les emplois des hommes qui ont été touchés, à présent les « services » commencent à être touchés et donc cela a une plus grande répercussion auprès des femmes.

On relève une diminution de l'écart salarial, qui s'explique par la diminution des salaires des hommes.

La pauvreté des femmes augmente.

2. Facteurs politiques

Prise de positions politiques de l'UE. Au niveau du PE : bon travail, plusieurs dossiers aboutis, comme la protection des victimes ; certains droits des femmes sont améliorés.

Il faut surtout que les parlementaires s'impliquent pour faire avancer les dossiers.

⁴ <http://www.norden.org/en/nordic-council-of-ministers/the-nordic-council-of-ministers/annual-reports>

3. L'évolution des mentalités

Conclusions de l'eurobaromètre au sujet des quotas de femmes dans les CA des entreprises : une grande majorité d'Européens y sont favorables.

Au niveau des enquêtes d'opinions, on relève toutefois de grandes disparités selon les Etats. Un livre sur les stéréotypes a été très bien accepté au Danemark et par contre a fait scandale dans les pays baltes.

Cécile Gréboval

Elle présente brièvement le LEF et ses actions.

Le LEF lance une campagne pour demander à Barroso une Année européenne pour la lutte contre les violences. Il a rédigé un rapport qui tient compte de l'impact de la crise sur les femmes⁵.

L'oratrice parle également de recul des droits des femmes et cite par exemple l'Espagne.

Il est difficile d'avancer sur les dossiers : le PE et la CE travaillent, mais les Etats ou le Conseil des ministres bloquent sur certaines directives, comme par exemple celle sur la maternité.

Il faut faire attention au lobbying des masculinistes, qui remettent en question certains droits des mères, au niveau de la garde des enfants, au niveau des violences. (Certains minimisent les violences envers les femmes, insistent sur les violences envers les hommes, alors qu'on sait bien que c'est un % négligeable par rapport aux femmes...)

Attention aussi à la notion de diversité qui n'est pas celle de l'égalité.

Importance de maintenir un réseau de femmes politiques européennes et de soutenir le travail de l'IEFH et d'EIGE.

Elle évoque également la question de la sexualité et de l'importance de la pornographie et de son impact, notamment au niveau des insultes sexistes et du harcèlement dans la rue.

Par rapport à la crise financière : les budgets pour les services sont à la baisse, cela porte à conséquence sur la vie des femmes, cela induit des inégalités socio-économiques. Les budgets alloués aux mouvements de femmes sont également diminués.

Il y a aussi l'impact des forces conservatrices qui s'attaquent à la notion de genre, à l'égalité femmes/hommes et prônent des rôles sexués.

Progrès et avancées de quelques pays comme la Lituanie, la Turquie, la France.

En ce qui concerne les quotas dans les CA des entreprises, 4 Etats membres ont adopté une loi. Les changements de mentalités à ce sujet sont liés au fait, qu'avec la crise financière, les entreprises veulent travailler autrement et veulent alors se tourner vers les femmes.

⁵ <http://www.womenlobby.org/spip.php?article185&lang=fr>

Dernièrement une femme victime de violence et qui s'en était pris à son compagnon, a été acquittée, cela fera jurisprudence et c'est une bonne chose. La philosophie de ce jugement : la société n'a pas pu protéger la femme de ces violences, donc on ne peut la condamner de s'être défendue elle-même.

Quelques points positifs : de nouvelles directives sur la traite, la protection des victimes.

Points négatifs : effets cumulés des politiques d'austérité : diminution des allocations sociales, on revient en arrière pour le congé de paternité, pour les allocations pour les handicapés. On n'a plus noté d'augmentation du taux d'emploi des femmes depuis 20 ans.

Questions – Interventions du public

On aborde la question des religions et leur influence néfaste en matière des droits des femmes. Ici aussi en Belgique, des messages négatifs, que ce soit par exemple, en matière d'avortement, sont donnés dans les mosquées. Il faut combattre ces idées, mais comment...

Le LEF souligne le travail du réseau des femmes migrantes, qui a créé un documentaire, pour donner une vision alternative du rôle des femmes.

Alexandra Adriaenssens

Elle confirme les diminutions des budgets pour les matières liées aux femmes, ainsi que les attaques contre les droits reproductifs aux réunions du Caire et de la CSW.

On veut visiblement modifier les textes des conventions internationales, pour revenir en arrière sur le plan de l'égalité h/f. On revient à des notions de complémentarité entre les hommes et les femmes.

Sous le prétexte de coutumes et de traditions, on ne veut pas non plus interdire certaines pratiques.

En 2011, pour la réunion du Caire, on a vu s'associer le St Siège, la Russie, Malte, l'Iran et les pays arabes.

En 2012, pour la CSW, il n'y a même pas eu de conclusions sur le thème de la promotion de l'autonomie des femmes rurales.

Toujours en 2012, à Rio, on a carrément enlevé les droits reproductifs des textes.

Malte se désolidarise de l'ensemble de l'UE et a rejoint le clan des conservateurs. Cela pose bien sûr un problème puisque l'UE ne parle que d'une seule voix dans les réunions internationales.

Nous devons relayer ces messages alarmants auprès de la société civile pour obtenir ainsi un soutien plus vaste. Elle parle également de boycott par les mouvements féministes. En effet ce n'est pas très clair, je propose d'enlever cette phrase, car je ne me souviens plus exactement de ce qu'elle voulait dire ...

Conclusions de la matinée

Mme Willame fait part de son inquiétude par rapport à ces reculs en matière des droits des femmes. Il faut réfléchir à des stratégies concrètes et concertées. Quand devons-nous agir et comment ?